



REVUE DE PRESSE

Samedi 24 mars 2018



Un tiers des femmes harcelées sexuellement au travail

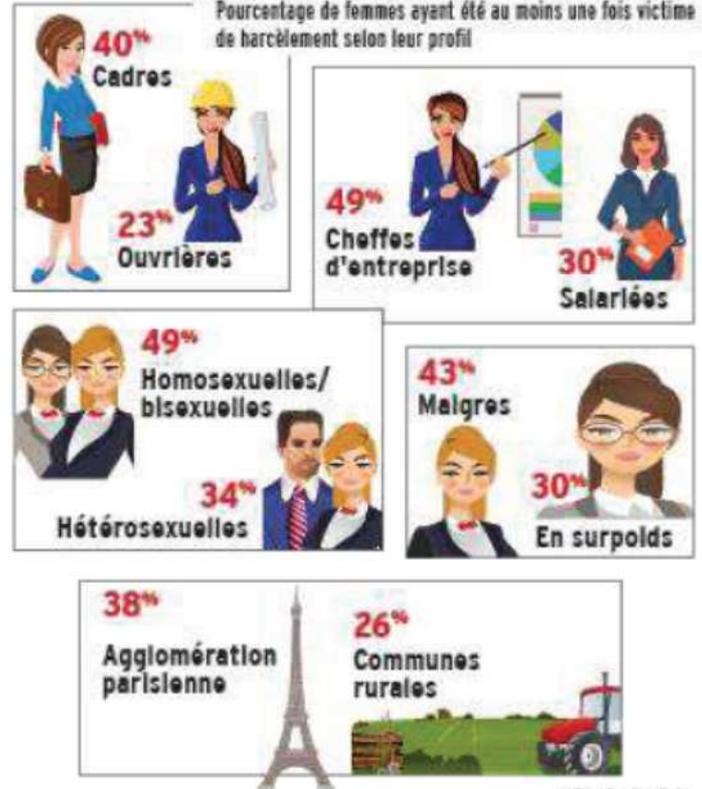
32% des femmes ont été au moins une fois confrontées à une situation de **harcèlement sexuel au travail**



Source : étude Ifop pour VieHealthy.com

Les cadres particulièrement touchées

Pourcentage de femmes ayant été au moins une fois victime de harcèlement selon leur profil



INFOGRAPHIE CL

■ On passe cette nuit à l'heure d'été ■ Mais le Parlement européen a voté en février dernier une résolution supprimant le changement d'heure dans l'UE ■ On resterait alors à l'heure d'hiver toute l'année.

Le passage à l'heure d'été, c'est ce dimanche
Il faudra ajouter 1 heure



Myriam HASSOUN
m.hassoun@charenteinfo.fr

Cette nuit, quand il sera 2 heures, il sera en fait 3 heures. On passe à l'heure d'été, il faudra donc avancer ses pendules d'une heure. Cette gymnastique horlogère annuelle, bi-annuelle même si on compte le passage à l'heure d'hiver le dernier week-end d'octobre, va peut-être voir sa petite mécanique s'arrêter définitivement, quarante-trois ans après avoir été instaurée en France. Le 8 février, les députés du Parlement européen ont voté une résolution mettant fin au changement d'heure dans l'Union européenne.

«Plus d'inconvénients que d'avantages»

Au cœur de cette décision, le peu d'économies d'énergie que permet le passage à l'heure d'été. Elles sont de l'ordre de moins de 0,5 % à 2,5 % selon les pays, d'après le dernier rapport du Parlement européen. Alors que ces économies venaient précisément justifier le changement d'heure. En cause également, les impacts négatifs sur la santé et l'augmentation du nombre d'accidents de voiture (+40 %

Vers la fin du passage à l'heure d'été ?



d'accidents pour les piétons en fin de journée dans la semaine suivant le changement, selon la Sécurité routière). «On sait aujourd'hui que le changement d'heure entraîne plus d'inconvénients que d'avantages», déclarait fin mars aux Échos Karima Delli, l'eurodéputée française (Verts/ALE) qui a présenté la résolution.

Un Néo-Aquitain dans la bataille

La mesure ne sera pas mise en vigueur immédiatement. Charge maintenant à la Commission européenne de convaincre les 28 États membres d'appliquer cette résolution et le sujet n'est pas encore inscrit à l'ordre du jour. Cela signifierait alors que l'on resterait toute l'année à l'heure d'hiver, c'est-à-dire GMT + 1 (1). Au grand dam de la majorité des Français qui pré-

férent l'heure d'été. Mais l'heure d'hiver est l'heure légale et la plus proche aussi de l'heure solaire. La décision européenne répond aussi à une centaine de pétitions citoyennes. L'une d'entre elles a un ancrage local: celle d'Erick Labrousse, présentée avec d'autres à la commission des pétitions du Parlement européen qui l'a votée fin 2016. «Je suis très heureux car les politiques m'ont entendu», se réjouit ce Bergeracois d'origine, qui vivait jusqu'à récemment aux Églisottes, à deux pas de la Charente. Désormais installé en région parisienne, chef cuisinier dans un lycée, il a passé trente ans de sa vie à combattre le changement d'heure. D'un débit ultra-rapide, comme s'il cherchait à combler le temps perdu lors du passage à l'heure d'été, Erick Labrousse l'assure: «Ce n'est pas un combat anecdotique, l'enjeu est très important.»

Selon lui, il en va de la pollution atmosphérique et du réchauffement climatique. «À GMT + 2, déplacées par rapport aux UV, les activités humaines aggravent la pollution au dioxyde d'azote et à l'ozone.» Il souligne aussi des impacts négatifs sur la santé, car «notre chronobiologie est calée sur l'heure solaire et ne s'habitue pas à l'heure d'été». Pour appuyer ses dires, il a quatre cartons pleins de ses recherches. Scientifiques comme historiques. «L'heure d'été avait été imposée par les Allemands durant l'Occupation. J'ai toujours entendu mon grand-père et mon oncle, qui ont fait partie de l'armée secrète de Dordogne-Sud, y faire référence comme à "l'heure allemande".» L'heure d'été a été annulée à la Libération mais a été rétablie en 1975 suite au premier choc pétrolier, pour des raisons d'économies d'électricité. Des économies

qu'Erick Labrousse balaient d'un revers de main. Le militant a, trois décennies durant, inlassablement organisé des réunions, écrit aux députés et présidents successifs, de Mitterrand à Macron, avant d'aller devant l'Europe «en faisant ce que tous les citoyens peuvent faire»: envoyer une lettre argumentée à la commission des pétitions du Parlement. Son prochain combat? Il prône le passage à l'heure solaire. «Mais là, maintenant, je suis content. Ma victoire vient prouver que même les gens qui ont un métier manuel, comme moi, peuvent agir sur la société.» Pour Erick Labrousse, l'heure est à la satisfaction.

(1) GMT, Greenwich Mean Time, c'est-à-dire l'heure solaire moyenne au méridien de Greenwich. L'heure d'été correspond à GMT + 2. Aujourd'hui, le sigle est de plus en plus remplacé par UTC (acronyme anglais pour temps universel coordonné).



Erick Labrousse, président en Aquitaine de l'association Non à l'heure d'été en France et en Europe. Repro CL

Philippe Rousseau, chronobiologiste

« Il faudrait vivre avec le soleil

Philippe Rousseau (Photo archives Quentin Petit) est chronobiologiste, ancien responsable de l'éducation pour la santé à la Carsat Aquitaine. Il intervient aujourd'hui aussi bien sur la problématique des rythmes scolaires que sur celle du sommeil chez les dirigeants d'entreprise. Selon ce spécialiste de l'organisation temporelle des êtres vivants, le passage à l'heure d'été n'est pas l'idéal pour nos organismes et peut être à l'origine de quelques troubles.

Pensez-vous qu'il faille abolir le passage à l'heure d'été? Philippe Rousseau. Nous, les chronobiologistes, on serait d'accord pour rester toute l'année à GMT + 1, l'heure d'hiver. Cela

fait d'ailleurs un moment qu'on le demande. L'heure idéale serait bien sûr l'heure solaire. Il faudrait vivre avec le soleil car notre organisme obéit à son rythme. Mais GMT + 1, ce n'est pas dérangeant. Le problème principal du passage à l'heure d'été, c'est le décalage avec le fonctionnement économique de la société. Si on adaptait notre rythme de vie, économique et sociale, ça irait. Mais ce n'est pas ce qu'il se passe.

Quels sont les troubles biologiques associés au passage à l'heure d'été? Comme il va faire jour le soir, les gens vont veiller, aller se promener, courir. Les enfants vont s'exciter. Tout le monde va se

coucher plus tard... mais l'heure du lever ne change pas! Les troubles associés au changement d'heure sont ceux induits par le manque de sommeil: troubles de l'attention, des capacités de mémoire et de travail. Les enfants et les personnes âgées, qui ont plus de mal à s'adapter, sont les plus sensibles à ce changement. Certaines études constatent aussi une augmentation du nombre d'infarctus dans la semaine qui suit le passage à l'heure d'été, ce qui ne me paraît pas incohérent. Notre cœur bat moins vite la nuit: la perte d'une heure de sommeil peut avoir des conséquences pour les insuffisants cardiaques.

Comment se préparer au mieux au passage à l'heure d'été?



Pour les enfants, certes on peut adapter l'heure de coucher, mais il faut faire attention à ne pas trop reculer. L'école commence toujours à la même heure le lendemain et il faut qu'ils aient un sommeil suffisant pour leur âge. Le mieux, pour tout le monde et si c'était possible, serait encore d'anticiper d'une semaine le changement d'heure et de se coucher progressivement un quart d'heure plus tard.

Le chiffre 74 %

C'est la proportion d'internautes de CL qui se sont dits favorables à la suppression du changement d'heure dans un sondage en date du 8 février sur notre site internet (2 837 votants). Selon un sondage Ooreka-Opinion Way de 2015, 76 % des Français souhaiteraient rester à l'heure d'été. Parmi eux, une majorité de moins de 35 ans. Chez les 50-64 ans, 34 % souhaiteraient rester à l'heure d'hiver. Pour profiter du soleil du matin.

Très haut débit: le réseau de fibre optique avance

La Région pilote un chantier de 1,4 milliard pour «fibrer» sept départements, dont la Charente. Commercialisation en décembre.

Laëtitia LANGELLA

Le déploiement du plus grand réseau public de fibre optique du Sud-Ouest a été présenté hier à l'hôtel de Région à Bordeaux par les élus aux opérateurs, en vue de sa commercialisation. 107 000 prises doivent être reliées à la fibre optique en Charente d'ici fin 2022. Une installation de tuyaux pour un débit rapide comme l'éclair, pilotée par la Région. Un chantier à 1,4 milliard d'euros pour les sept départements engagés dans l'aventure. Télécharger une vidéo, transférer un document ou parfois ne serait-ce qu'envoyer un mail relève du défi dans de nombreuses communes charentaises. À ce jour, seuls le Grand-Angoulême et Cognac ont le monde au bout du clic. «*Mais 95 % de la Charente est rurale, rappelle Jacques Chabot, président de Charente Numérique. Il y a urgence à installer le très haut débit partout! Aujourd'hui, les agriculteurs, tout le monde a besoin d'internet. Les gens qui veulent s'installer chez nous ne demandent plus si l'école est à proximité mais la qualité du débit!*»

Il y a urgence

Alain Rousset, le président de la Région, qui participait à cette rencontre visant à sensibiliser les opérateurs, petits et gros, à se préparer à lancer leurs offres commerciales, a lui aussi exprimé l'urgence de la situation. «*C'est du gagnant-gagnant*», a-t-il assuré à l'assistance qui prenait note de chaque chiffre déli-



Le déploiement du plus grand réseau public de fibre optique du Sud-Ouest a été présenté hier à l'hôtel de Région à Bordeaux par les élus aux opérateurs. Photo CL

vré. Une assistance moins dense que prévu à cause des grèves dans les transports. À la tête de ce chantier collectif, la Société publique locale, présidée par Mathieu Hazouard, conseiller régional en charge de l'économie numérique. «*La SPL joue un rôle de facilitateur dans ce chantier d'envergure. Nous serons à l'équilibre dès 2020-2021.*» C'est-à-dire que les Départements, propriétaires de leur réseau, percevront les revenus de la location aux opérateurs dès 2020-2021. 500 000 prises au total vont être installées en Nouvelle-Aquitaine. Une aubaine pour les fournisseurs d'accès. Lors de la présentation, certains d'entre eux se sont inquiétés du respect des délais. «*C'est nous qui sommes en lien direct avec les clients, alors si vous ne livrez pas à temps, ça nous retombera dessus!*» Ce à quoi les élus ont répondu que les pénalités en cas de retard étaient si élevées que ça n'arrivera pas.

En Charente, Axione et Résonance se partagent le chantier. Un déploiement qui se fera en deux temps: le premier d'ici à 2022, l'autre entre 2022 et 2025. La bonne nouvelle, c'est que grâce à l'engouement des EPCI charentais, les établissements publics de coopération intercommunale, le premier temps couvrira plus de foyers que prévu: 98 000 des 107 000 foyers seront reliés d'ici quatre ans. La mauvaise nouvelle, celle-ci concernant tous les départements, c'est que l'État ne sait pas comment, quand, combien il va donner pour la deuxième phase. Régis Baudoin, directeur de la Mission France très haut débit, a indiqué que les 3,3 milliards d'euros, débloqués en 2012 pour l'installation de la fibre, sont presque épuisés. Jacques Chabot s'est inquiété: «*Si le financement de la seconde étape n'est pas assuré, nous allons créer des no man's land.*» Premières prises en Charente en septembre. Ouverture de la commercialisation en décembre.

Charente: Mendès-France intègre les secteurs multi-collèges

Des secteurs multi-collèges en Charente dès la rentrée prochaine. L'idée avait hérissé les syndicats lors du conseil départemental de l'Éducation nationale (CDEN) du 5 mars. Pour Angoulême et les alentours, deux secteurs étaient envisagés. Dans le premier: Puygrelier (Saint-Michel), Michelle-Pallet (Grande-Garenne), Pierre-Bodet (Ma Campagne) et Anatole-France (L'Houmeau). Dans le second: Marguerite-de-Valois, Anatole-France, Romain-Rolland (Champ-de-Manœuvre) et Jules-Michelet. Deux collèges, Jules-Verne et Mendès-France, qui

accueillent tous deux des classes sociales plus favorisées, ne faisaient pas partie du projet visant pourtant à favoriser la mixité sociale.

Face à la gronde des syndicats et parents d'élèves, le projet n'avait pas été soumis au vote. Hier matin, un nouveau CDEN a été convoqué sur le sujet. Cette sectorisation sera bien à l'œuvre en septembre prochain, avec une nuance: Mendès-France intègre le second secteur à la place d'Anatole-France. Mais pas Jules-Verne. «*Les effectifs déjà importants ne le permettent pas*, justifie François Bonneau, président du Département. *Cela aurait été hypocrite de le propo-*

ser alors qu'il n'y a pas de places.» En revanche, François Bonneau n'exclut pas de l'intégrer à la rentrée 2019. «*On ne peut plus se satisfaire de voir que 80 % des élèves de Romain-Rolland et Michelle-Pallet viennent de classes défavorisées.*»

Hier matin, les syndicats enseignants et les représentants des parents d'élèves ont voté contre, sauf FO qui s'est abstenu. S'ils sont d'accord sur la nécessité de favoriser la mixité sociale, les syndicats contestent le calendrier qui précipite la mise en place du projet et pointent le risque de voir les collèges Michelle-Pallet et Romain-Rolland perdre beaucoup d'élèves.

Pour l'éviter, le Département abat une carte: de nouvelles options censées renforcer l'attractivité, une classe à horaires aménagés arts plastiques à Michelle-Pallet et une section sportive foot féminin à Romain-Rolland. «*Ces options ne sont pas encore mises en place ni connues, elles ne vont pas concourir à l'attractivité l'an prochain*», signale Alain Héraud (Snes-FSU), qui pointe «*la stigmatisation des élèves*».

Même s'il n'a pas été approuvé hier en CDEN, le projet sera débattu en séance publique au Département le 4 avril prochain.



Le collège Jules-Verne reste en dehors du projet de sectorisation. Photo Renaud Joubert

Le transformateur électrique explose et plante les viticulteurs

L'été passé, un transfo a explosé dans les vignes des époux Faucoulanche à Ambleville, polluant des centaines de pieds. Rien n'est encore nettoyé alors qu'il faudrait replanter. Enedis s'excuse.

Marc BALTZER
m.baltzer@charentelibre.fr

La tension, ce sont eux qui l'ont prise. De plein fouet, et ça dure depuis huit mois. Dans la nuit du 18 au 19 juillet 2017, un transformateur électrique d'Enedis explose au bord des vignes de Bernard et Martine Faucoulanche. Le couple exploite 16 hectares, principalement pour Rémy Martin et Hennessy. Nous sommes au «Maine-Chemin», à Ambleville, au cœur de la Grande-Champagne. Et dans un premier temps, rien ne se passe. «Pour nous, c'était juste une coupure de courant», se souvient Martine Faucoulanche. Après tout, c'était une nuit de tempête. Le transfo avait été changé le lendemain et personne n'avait parlé d'explosion.

Des vignes (comme huileuses)

Mais quelques jours plus tard, Bernard Faucoulanche ne reconnaît plus ses vignes. «Elles étaient brillantes, comme huileuses, avec une forte odeur d'hydrocarbures», décrit-il, toujours révolté de ne pas avoir pas été averti de la nature du sinistre par Enedis. «Heureusement qu'on habite à côté et qu'on passe chaque jour», poursuit Martine. Sinon, on n'aurait peut-être pas fait la déclaration à l'assurance à temps.»

Jusqu'aux analyses biologiques, rendues en octobre, c'est la panique



L'assurance d'Enedis et celle des viticulteurs ont mis des mois pour trouver un accord. Reste à verser l'indemnité, indispensable pour dépolluer et exploiter la parcelle cette année.

Photo M. B.

chez les viticulteurs. De jour en jour, de nouveaux pieds brunissent. En éclatant, le transformateur a diffusé son contenu sur une centaine de mètres, recouvrant 17 ares et touchant 900 pieds. Or, sur le poteau, un panneau signale un risque de présence de PCB, ces produits toxiques interdits depuis 1987 et utilisés dans les transformateurs jusqu'en 1986. Celui qui a explosé datait de 1981, établiront les expertises. Heureusement, elles conclu-

ront aussi à l'absence de PCB. Seulement des huiles minérales.

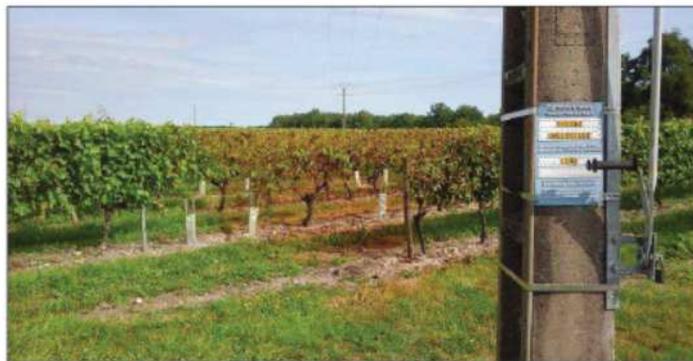
La suite est une histoire de bataille d'assurances qui tourne en rond. Expertise, contre-expertise... L'assureur d'Enedis imputera même l'explosion à la foudre et donc aux risques naturels assumés par l'État. Avant de reconnaître un défaut du matériel et de signer, en janvier, une estimation de préjudice fixée à près de 64 000 €, susceptible d'être réévaluée. En tout, 22 tonnes de raisin ont été détruites et 168 hectolitres tirant à 9,5 degrés perdus. Mais depuis, «on n'a plus de nouvelle du tout», proteste Martine Faucoulanche, toujours en attente de l'indemnité. Une urgence, désormais.

«À la fin du mois, il sera trop tard pour les prochaines vendanges, estime Bernard Faucoulanche. Il y a 450 pieds à arracher et 450 touchés et mis en réserve. Pour les travailler, il faut dépolluer. Si rien ne se passe, on perdra 60 ares.» Au-delà de cette perspective, «on a eu le sentiment, depuis le début, de ne pas être considérés par Enedis», regrette Martine Faucoulanche.

Il s'agit d'une situation très rare.

Contactée hier, Dominique Roger-Chatreau, directrice territoriale d'Enedis, reconnaît les difficultés des viticulteurs. «Ce sont des délais classiques pour les assurances, mais s'ils ont eu le sentiment de ne pas être entendus, je leur présente les excuses d'Enedis.» Elle rappelle aussi qu'«il s'agit d'une situation très rare» et que «depuis l'an dernier, les nouveaux transformateurs contiennent des huiles végétales».

Quant à l'assurance d'Enedis, elle n'a pas souhaité s'exprimer sur la procédure. L'indemnisation ne devrait cependant plus tarder, assure son client, qui se dit prêt à mettre la pression «pour que cela se règle le plus vite possible». Martine et Bernard Faucoulanche ne demandent que cela.



Entre 50 et 80 litres d'huiles minérales ont été diffusés sur une centaine de mètres, rendant 17 ares inexploitable.

Repro CL

■ La structure a fêté ses 30 ans hier à Segonzac ■ En présence d'anciens étudiants toujours heureux de se retrouver ■ Et de se filer des coups de main.

Université des spiritueux: la force d'un réseau

Julie PASQUIER
j.pasquier@charentelibre.fr

Plus que des racines. Une famille. Les mots reviennent en boucle dans la bouche des anciens étudiants de l'Université des spiritueux, à Segonzac. Une partie d'entre eux était réunie hier, à la salle des Distilleries de Segonzac, pour fêter les 30 ans de l'établissement. Au menu: une table ronde sur les spiritueux responsables.

”

On ne retrouve pas du tout ça à Poitiers. Ici, les étudiants sont fiers de leur diplôme et restent attachés.

Mais aussi une soirée de gala pour se retrouver et échanger. Le réseau des anciens, c'est l'une des forces de cette université. «On ne retrouve pas du tout ça à Poitiers», observe Gabrielle Rochdi, la co-directrice du master 2 de droit, gestion et commerce des spiritueux. Ici, sur «le plus petit



La promotion 30 a retrouvé les anciens étudiants, hier, à la salle des Distilleries de Segonzac. «Quand on passe par là, on est une famille», assure Élisabeth Rebillier.

Photo J. P.

campus au monde» comme elle dit elle-même, «les étudiants sont fiers de leur diplôme et restent attachés». «On est plus proches qu'à la fac. On est comme dans une vieille maison, en famille», confirme Émilie Baudry, l'une des che-

viles ouvrières de l'association des anciens, Élixir XO (1). Elle était de la promotion 24. «Beaucoup d'étudiants sont restés dans le coin.» Parmi les quelque 500 élèves qui sont passés par là, un noyau dur s'est constitué.

«Une très belle aventure»

«On est toujours en contact les uns avec les autres, on se donne des coups de main», assure Frédéric Delesque. Fondateur de l'agence de communication Outdoo, il a fait partie de la première promotion de l'université. Comme Jean-Philippe Ardouin, aujourd'hui député de Saintes. «On a eu des parcours différents. Il y en a un qui est dans les vins corses, un autre qui est huissier de justice. Il y en a aussi un qui est devenu prêtre», raconte l'ancien étudiant, qui se souvient bien de cette première année à Segonzac. «C'était dans son jus quand on est arrivé. Mais la for-

mation était déjà pluridisciplinaire. Elle m'a ouvert les portes de Rémy-Cointreau.» Apporter de l'intelligence à la campagne. C'était le pari de Paul Hosteing et Pierre Hitier, en 1988. Quand la formation s'ouvre, alors portée par les universités de Poitiers et Paris V, «une très belle aventure démarre», indique Élisabeth Rebillier, qui a assuré le secrétariat et la coordination pendant vingt-cinq ans. Pour les étudiants qu'elle a longtemps accompagnés en voyage d'études, elle est «la maman». Pour Gabrielle Rochdi, elle est «comme le to-rula», «elle a laissé des traces sur les murs de l'université». Hier, face à tous ses enfants réunis, le sourire ne l'a pas quittée. «C'est la grande famille de Segonzac. C'est le lieu qui fait ça. C'est fort, c'est délocalisé, au milieu d'un territoire.»

(1) L'association est présidée par Éric Billhouet, qui est aussi à la tête de l'Organisme de défense et de gestion (ODG) cognac.

Elles & ils

■ François Aupy



et l'association Élixir, qui regroupe les étudiants en cours de formation à l'Université des spiritueux de Segonzac, ont lancé, pour fêter les 30 ans de la structure, deux créations. D'abord, une série limitée de 60 flacons de Cognac XO Grande-Champagne, qui «servira à remercier nos partenaires, nos intervenants, et sera un souvenir pour notre promotion» (Photo CL). Trois carafes prestigieuses millésimées 1988, année de création de la formation à Segonzac, sont également nées sous l'impulsion de différents partenaires. «Un travail long et méticuleux pour dénicher les produits», assure le président de l'association.

■ Antoine Vernouillet

le cuisinier de Poulpette, (Photo archives CL) devait



s'envoler vers Saint-Petersbourg hier soir. Avec Amandine Bernanose, qui œuvre en salle et à la cave du restaurant cognacais, il a été invité par Rustan Tangirov, l'une des toques les plus réputées de Russie, afin de prendre les commandes du restaurant «Teriberka» pendant un soir. Le cuisinier russe était venu dîner par hasard à Poulpette «il y a deux, trois mois et il avait bien aimé», se souvient Antoine Vernouillet, qui ne sait pas encore quelle sera sa mission, exactement, en Russie. Mais «pour le plaisir de l'échange», il l'a acceptée d'avance. Conséquence: le restaurant de Saint-Jacques est fermé jusqu'au 3 avril prochain.

Un master 1 et des travaux en prévision

Le pari de Paul Hosteing et Pierre Hitier est réussi. Tout le monde s'accorde aujourd'hui à le dire. Pourtant, après un démarrage en fanfare en 1988, l'université de Segonzac a subi de plein fouet la crise du cognac. En 1999, pour booster la formation, le master 2 de droit, gestion et commerce des spiritueux a été couplé avec un master de commerce international des spiritueux. Un succès. Avec 21 étudiants, la formation, désormais ouverte à l'apprentissage, est en sureffectif,

selon Gabrielle Rochdi. Plusieurs projets sont à l'étude. Celui de créer un master 1, d'abord, pour que les étudiants puissent suivre leur formation complète en Charente. Ce sera au mieux pour la rentrée de septembre, au pire pour celle de 2019. Également dans les cartons: un projet de rénovation du site, porté par la mairie de Segonzac, propriétaire des bâtiments. Véronique Marendat, maire de la commune, assure qu'elle se fera avant septembre 2019.

La phrase

” *S’il se sent maltraité à Cognac, rien ne l’empêche de faire son salon ailleurs*

C’est la réponse cinglante du maire, Michel Gourinchas, à l’organisateur du salon «Naturellement, nature et bien-être» qui se tient aujourd’hui et demain à Cognac. Dans CL de mardi, Julien Albert avait justifié l’entrée payante (1 €, une nouveauté) par le coût des mesures de sécurité et celui de la location de La Salamandre, «qui a presque doublé». «Ce n’est pas ça, contredit Michel Gourinchas. L’an dernier, il avait loué certaines salles et occupé toute La Salamandre. Cette année, on lui a simplement dit: “vous payez les salles que vous utilisez. Quant aux mesures de sécurité, elles nous sont imposées par l’État”» Contacté hier, Julien Albert «ne veu [t] pas rentrer dans la polémique» mais confie qu’il étudie, lui aussi, la piste d’une autre salle pour l’an prochain... Pas très zen, tout ça ! Et si l’on se réconciliait ce week-end autour d’un bon jus de légumes ?

Le collège Félix-Gaillard pourrait perdre une classe

Après une quatrième l’an dernier, l’académie prévoit de supprimer une cinquième à la prochaine rentrée. Parents et professeurs protestent.

Le mois dernier, la suppression d'une classe de cinquième à la prochaine rentrée a été annoncée lors du conseil d'administration du collège Félix-Gaillard de Cognac (480 élèves, hors sections spécialisées). La mauvaise nouvelle a été confirmée hier par la directrice académique Marie-Christine Hébrard, au cours d'une rencontre avec les organisations syndicales.

«Le motif? C'est le nombre d'élèves par classe, souffle Aurélien Chatelier, enseignant et représentant Sud et Sgen, en sortant de la réunion. *Il faut des classes de trente élèves. Il y a 93 inscrits en sixième cette année, qui seront donc répartis en trois classes au lieu de quatre à la rentrée.*»

L'an dernier, le collège avait déjà perdu une classe de quatrième, se souviennent les professeurs, qui craignent de voir leur établissement grignoté petit à petit. «Jusqu'au jour où ils vont fer-

”

Je ne vois pas comment avec trente collégiens par classe, un professeur pourra les faire progresser.

mer le collège», pronostique Elaine Sanchis, professeure de lettres et représentante FO. À plus court terme, la disparition d'une classe s'accompagnerait d'un plus grand nombre de collégiens par cours, avec deux types de conséquences.

D'abord, «il risque d'y avoir un problème avec les élèves des classes spécialisées comme les Ulis [Unités localisées pour l'inclusion

scolaire, où sont accueillis des élèves en difficulté, NDLR], reprend Aurélien Chatelier. *L'État nous demande de les prendre au maximum dans les classes ordinaires, ce ne sera plus possible. Nos salles font trente places, pas plus.*»

Deuxio, «je ne vois pas comment avec trente collégiens, un professeur pourra les faire progresser alors qu'ils sont tous différents», proteste Christelle Guiso, représentante des parents d'élèves.

Dans les effectifs, la mesure serait accompagnée du placement d'un enseignant «en complément de service». Autrement dit, son partage entre deux établissements. Comme ce fut déjà le cas à la dernière rentrée pour deux enseignants, affirment les syndicats, après la disparition d'une quatrième.

Une pétition demandant le maintien de la classe a été lancée en février. Elle a reçu 160 signatures, du personnel du collège principalement. Elle sera diffusée aux parents la semaine prochaine, puis au grand public.

Parcours sanglant d'un jihadiste

■ Une attaque en trois temps a fait trois morts et deux blessés grave hier dans l'Aude
 ■ L'assaillant a été abattu ■ Daech a revendiqué.

«**N**otre pays a subi aujourd'hui une attaque terroriste islamiste» qui a fait trois morts et «16 blessés», dont «deux au moins» sont dans «un état grave», a déclaré le président Emmanuel Macron à l'issue d'une réunion de crise au ministère de l'Intérieur. Parmi les trois personnes tuées figure un Portugais, a indiqué Lisbonne. Ces attaques - les premières de ce type en France depuis celle, le 1^{er} octobre dernier, qui avait fait deux morts à la gare Saint-Charles de Marseille - «nous rappellent que le niveau de la menace terroriste sur notre territoire n'a pas faibli», avec la persistance d'une menace «endogène» portée par des «individus radicalisés», a indiqué le procureur de Paris François Molins dans la soirée.

«Une proche» placée en garde à vue

L'assaillant, Radouane Lakdim, un Français d'origine marocaine de 25 ans, a mené ses attaques «seul», a précisé le ministre de l'Intérieur Gérard Collomb depuis Trèbes, petite ville de 5.000 habitants située à moins de 10 km de Carcassonne. Il s'est dit «prêt à mourir pour la Syrie», demandant notamment lors des attaques «la libération de frères», selon François Molins. Parmi les noms de ces «frères», il a selon une source proche du dossier notamment cité celui de Salah Abdeslam, seul membre encore en vie des attentats de Daech du 13 novembre 2015, et emprisonné à Paris.



Après l'assaut, une perquisition a eu lieu au cœur de la cité Ozanam à Carcassonne, où résidait l'auteur de la prise d'otages. Photo AFP

«L'homme qui a mené l'attaque de Trèbes dans le sud de la France est un soldat de l'EI, qui a agi en réponse à l'appel» de l'organisation «à viser les pays membres de la coalition» internationale anti-Daech, dont fait partie la France, a d'ailleurs déclaré le groupe jihadiste dans un communiqué de son agence de propagande Amaq.

«Une proche» de Radouane Lakdim «qui partageait sa vie a été placée en garde à vue» hier après-midi, selon François Molins, après une perquisition dans son quartier de la cité Ozanam de Carcassonne, à quelques centaines de mètres du centre historique de la ville. Radouane Lakdim avait été suivi par les services de renseignements et fiché «S» à partir de 2014 «en raison de ses liens avec la mouvance salafite», selon François Molins. Il a ensuite fait un mois de prison en août 2016, après des condamnations pour «port d'arme prohibée», «usage de

stupéfiants» et «refus d'obtempérer». À sa sortie, il n'a pas montré de signes de radicalisation «pouvant laisser présager un passage à l'acte», a précisé François Molins. Sa surveillance est alors arrêtée. Radouane Lakdim «est passé à l'acte brusquement» hier, a précisé Gérard Collomb.

À 10h il vole une voiture, vers 14h20 il est abattu

Peu après 10h, il vole une voiture à Carcassonne, tuant le passager et blessant gravement le conducteur, selon François Molins. Un peu plus loin, il tire six coups de feu sur un groupe de quatre CRS qui rentraient d'un footing, avant de prendre la fuite. Un CRS est légèrement blessé à l'épaule. Vers 11h15, il pénètre dans un supermarché Super U de Trèbes, «en criant Allah Akbar» et «en se présentant comme un soldat de l'EI», a précisé François Mo-

lins. Il y tue alors deux autres personnes, un employé et un client.

L'acte héroïque d'un gendarme

Alors qu'une cinquantaine de personnes se trouvent dans le magasin, un lieutenant-colonel de gendarmerie dépêché sur les lieux, Arnaud Beltrame, 45 ans, se propose comme otage en échange de la libération des autres encore présents, ce que Radouane Lakdim accepte. Le gendarme en profite pour «laisser son téléphone ouvert» sur une table, permettant à ses collègues d'écouter ce qu'il se passe dans le magasin. Vers 14h20, Radouane Lakdim ouvre le feu sur le gendarme, selon François Molins. C'est en entendant les coups de feu via le téléphone «que le GIGN est intervenu», a raconté Gérard Collomb, en saluant l'«héroïsme» du gendarme. Arnaud Beltrame luttait toujours

Le délinquant devenu soldat de Daech

«C'était un gamin sans histoires, une famille simple sans histoires. Il avait la barbe et était sans emploi», a raconté un de ses voisins, sous couvert d'anonymat. Ce Français d'origine marocaine - né le 11 avril 1992 à Taza au Maroc - vivait avec sa famille dans la cité Ozanam, un quartier populaire situé à quelques centaines de mètres de la cité de Carcassonne et tout proche de la caserne CRS. Durant la prise d'otages, il a téléphoné à sa mère, laquelle a appelé ses sœurs, qui se sont rendues sur les lieux.



Radouane Lakdim, décédé après l'assaut, avait jusqu'alors eu affaire à la justice pour des faits de droit commun uniquement. Il avait été condamné une première fois à Carcassonne le 29 mai 2011 à une peine d'un mois d'emprisonnement avec sursis pour port d'arme prohibé. Il avait été à nouveau condamné le 6 mars 2015 à un mois de prison pour usage de stupéfiants et refus d'obtempérer. Il avait exécuté cette peine en août 2016 à la maison d'arrêt de Carcassonne. Selon le procureur de la République de Paris, François Molins, l'assaillant avait été fiché «S» en 2014 en raison de liens «avec la mouvance salafite». «En 2016 puis en 2017, il faisait l'objet d'un suivi effectif des services de renseignements, suivi qui n'avait permis de mettre en évidence aucun signe précurseur pouvant laisser présager un passage à l'acte terroriste», a indiqué François Molins.

hier soir contre la mort: il a été blessé par balle à deux reprises et a reçu plusieurs coups de couteau par l'assaillant, a expliqué une source proche de l'enquête.

«J'ai vu un individu très excité»

Christian Guibert, policier en retraite présent au supermarché hier, a raconté la prise d'otages. Il faisait ses courses vers 10h au Super U de Trèbes avec sa femme et sa belle-sœur quand il a «entendu des détonations». «Je me suis approché pour voir ce qui se passait», a-t-il dit. C'est là qu'il voit le preneur d'otages Radouane Lakdim, 25 ans, avec une «arme de poing et un couteau». Il était «très excité», «très énervé», c'était «monsieur tout le monde», souligne ce sexagénaire aux cheveux blancs, au front dégarni, qui a «25 ans de police». Il «criait Allah Akbar. Il l'a crié à plusieurs reprises». «Il a aussi crié aux gens qui étaient là: "A terre! à terre!". Il y avait déjà une personne à terre, on a su après

qu'elle était décédée», a relaté calmement ce retraité de la police qui a compris tout de suite que c'était un attentat. Il se souvient avoir entendu «cinq ou six coups de feu tirés par l'individu».

«Il m'a couru après avec le couteau.»

«Moi, j'étais à cinq mètres de lui», a raconté de son côté un vigile du supermarché, qui veut garder l'anonymat. «Il m'a tiré deux fois dessus. Il tirait mal», dit-il. Dans ces cas-là, «on n'a pas le temps de réfléchir:

Vous faites demi-tour et vous partez». «J'ai évacué le personnel, je les ai fait passer par derrière pour les éloigner, une vingtaine de personnes peut-être. J'ai pas trainé», a poursuivi cet homme, 22 ans de métier dans l'armée. De son côté, Christian Guibert a «emmené» sa femme et sa belle-sœur «à l'abri avec les gens qui étaient à proximité. Je les ai mis dans un frigo de boucher», a-t-il dit, estimant que ces personnes y étaient restées une «grosse demi-heure» avant d'être évacuées. Le retraité est retourné ensuite dans le supermarché, et caché dans un rayon, il a appelé «la gendarmerie. Je leur ai dit ce qu'il se passait. J'ai donné la position du gars et ce qu'il avait dans les mains. Il m'a



Un vigile a réussi à faire sortir le personnel du Super U lors de l'attaque. Photo AFP

aperçu. Je pense qu'il m'a vu quand je téléphonais», a raconté Christian Guibert. «Il m'a couru après avec le couteau, je l'ai semé et quand je me suis retourné, il n'était

plus là», a-t-il dit. L'ancien policier parvint alors à «sortir par une issue de secours» et se confier aux gendarmes auxquels il «redit la position» de l'assaillant.

Cet après-midi



Dimanche



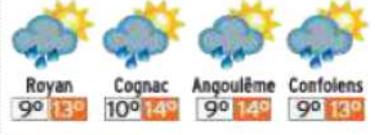
Lundi



Mardi



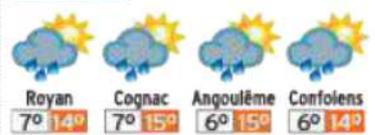
Mercredi



Judi



Vendredi



Nuageux et faiblement pluvieux.

Les nuages dominent malgré quelques éclaircies. On peut encore craindre de petites pluies éparses ou averses.
Vent d'Est à Nord-Est en fin de journée.

C'est tout près d'ici que l'horreur a ressurgi

CARCASSONNE ET TRÈBES En frappant quasiment au pied de sa petite cité de province, le terroriste a rappelé, hier, combien les profils et les projets djihadistes menaçaient tout le pays

SYLVAIN COTTIN,
ENVOYÉ SPÉCIAL
s.cottin@sudouest.fr

L'ENQUÊTE

« Une proche » de Radouane Lakdim « qui partageait sa vie a été placée en garde à vue » hier après-midi, a indiqué hier le procureur de Paris, François Molins. Ces attaques « nous rappellent que le niveau de la menace terroriste sur notre territoire n'a pas faibli », avec la persistance d'une menace « endogène » portée par des « individus radicalisés ». Par ailleurs, parmi les trois personnes tuées figure un Portugais, a indiqué Lisbonne.

Tuer n'importe où, n'importe quand et surtout n'importe qui. Telle est donc la leçon une nouvelle fois infligée à la France par Daesh et ses petits soldats barbares. En sursis depuis l'attaque de la gare Saint-Charles à Marseille le 7 octobre 2017, sans doute le pays savait-il à quoi s'attendre. Mais en choisissant Carcassonne et ses faubourgs de ville moyenne - 50 000 habitants - comme dernière scène de crimes, le terrorisme islamiste a rappelé son insaisissable mainmise sur nos esprits. Loin des sites quadrillés de long en large par les forces de l'ordre, Radouane Lakdim y aura, hélas, réussi à peu de frais son attentat de proximité.

Un scénario atrocement banal

En l'occurrence à quelques encablures de l'appartement où ce jeune Franco-Marocain de 25 ans vivait avec sa mère et sa sœur. Et c'est d'ailleurs à pied, depuis cette modeste cité d'Ozanam, qu'il a entamé en milieu de matinée son pénible meurtre (voir infographie). Tuant aussitôt le passager et blessant grièvement le conducteur de la petite voiture qui lui servira à poursuivre son œuvre, Lakdim embraye alors vers la caserne CRS voisine. Les six coups de feu tirés sur quatre policiers rentrant désarmés d'un footing n'en blesseront qu'un seul.

Vient ensuite l'ultime étape vers le magasin Super U de Trèbes. Huit petits kilomètres pour deux morts de plus à l'ombre de ce gros bouff médiéval traversé par le canal du Midi. Surgissant dans le supermarché au cri d'« Allah Akbar », Lakdim prendra juste le temps de réclamer la libération de quelques « frères » aussi tristement célèbres que Salah Abdeslam, avant d'abattre l'un des bouchers et son client. « Il s'est tout de suite mis à faire feu », confirme André, l'une des 30 personnes piégées dans le magasin (lire par ailleurs), avant qu'un officier de gendarmerie ne se sacrifie pour les y remplacer. En blessant à son tour grièvement ce lieutenant-colonel de 45 ans, le terroriste sonnera ainsi l'assaut du GIGN et sa propre mort.

Voilà pour le déroulement d'un attentat mené une fois encore avec les funestes moyens du bord. Une voiture, un couteau et une seule arme de poing à l'origine de ce scénario désormais atrocement classique. Ce que l'on sait du CV de Radouane Lakdim l'est a priori tout autant. Petit délinquant emprisonné un mois du

rant, à l'été 2016, pour avoir trafiqué du cannabis, l'homme s'était certes radicalisé. Sauf que rien, selon le procureur Molins, n'aurait laissé présager un tel passage à l'acte. L'inévitable débat sur la surveillance de ce « fiché S » (depuis 2014) ne manquera donc pas de virer dès aujourd'hui à la polémique. Mais faut-il encore s'en étonner, lorsque toutes les polices de France ne suffiront de toute façon jamais à pister ces 15 000 individus à la géométrie islamiste variable ? Partagé entre un vieil ensemble HLM et quelques nouveaux pavillons de banlieue, le quartier de l'Aiguille - celui du Super U - semblait paradoxalement, hier, se préserver d'un tel débat. À l'image d'Amar, 70 ans, autorisé à rouvrir ses volets à Theure où le soleil se couchait. « On va d'autant plus continuer à vivre comme avant que ces fous dangereux sont désormais capables de frapper où ils veulent. C'est une loterie. Alors comme moi je n'y peux rien, je laisse faire les services secrets. »

Vraiment insoupçonnable ?

Aux enquêteurs donc de remonter loin le fil islamiste de cet individu jusqu'à alors insoupçonné. Car si Carcassonne et ses environs ne sont pas plus que d'autres un repaire de salafistes, d'aucuns pointaient hier le triangle voisin des filières d'Artigat, Lunel et Toulouse. Ce bout de Sud-Ouest hélas si fertile aux vocations djihadistes.

Las, s'il est une chose qui détonnera dans l'analyse de cet attentat vite revendiqué, c'est bien l'épilogue quelque peu à l'ancienne servi par le malheureux lieutenant-colonel Beltrame. Elevé au rang de héros national alors qu'il se débattait, hier soir, entre la vie et la mort, le numéro 2 de la gendarmerie audoise s'est ainsi bel et bien porté volontaire pour être échangé avec plusieurs otages transformés en bouclier humain. Protocole devenu aujourd'hui très inhabituel en la matière terroriste.



AUDE LE DÉROULEMENT DES ATTAQUES VENDREDI 23 MARS 2018

Un individu radicalisé, fiché S, Redouane Lakdim, 26 ans, a mené des attaques à Carcassonne et Trèbes vendredi 23 mars. Retraqué dans un supermarché, il a été abattu par le GIGN après avoir tué 3 personnes et fait 16 blessés.

1 Carcassonne - Cité des Aigles - 10h
Redouane L. connu de la justice et suivi par la DGSI, braque un véhicule. Il tue le passager et blesse le conducteur.

2 Carcassonne - Av. du Général-Leclerc - 10h40
L'homme tire sur 4 CRS pendant leur jogging. L'un d'eux est grièvement blessé. 6 douilles seront retrouvées sur place.

3 Trèbes - Supermarché «Super U» - 11h15
L'homme entre aux cris de « Allah akbar », tue immédiatement 2 personnes et retient des otages. Le lieutenant-colonel Beltrame de la gendarmerie prend la place d'un otage et laisse son téléphone portable allumé, permettant au GIGN d'entendre ce qui se passe.

4 Trèbes - Vers 14h30
Des tirs sont entendus dans le supermarché, le GIGN décide de donner l'assaut. Le preneur d'otages est tué. Le gendarme est gravement blessé et un autre gendarme, membre du GIGN est également blessé pendant l'assaut.

5 Carcassonne - Ozanam - Dans la soirée
Des perquisitions sont menées dans le quartier où résidait le preneur d'otages. Une proche de l'auteur est interpellée et placée en garde à vue.

*direction générale de la Sécurité intérieure. Photo : GoogleEarth.





Hier, Daesh a revendiqué ces nouvelles attaques en France.

PHOTOS POUR L'INDÉPENDANT » ET AFP

De petit délinquant à « soldat »

Radouane Lakdim avait un temps été surveillé pour des soupçons de radicalisation, avant de passer à l'acte

« C'était un gamin sans histoires, une famille simple sans histoires. Il avait la barbe et était sans emploi », a raconté un de ses voisins, sous couvert d'anonymat. Ce Français d'origine marocaine vivait avec sa famille dans la cité Ozanam, un quartier populaire situé à quelques centaines de mètres de la cité de Carcassonne et tout proche de la caserne CRS. Né le 11 avril 1992 à Taza, au Maroc, Radouane Lakdim a crié « Allah Akbar » et s'est présenté en « soldat » de Daesh en entrant dans le supermarché de Trèbes, près de Carcassonne.

Il avait agi « seul »
Durant la prise d'otages, il a téléphoné à sa mère, laquelle a appelé ses sœurs, qui se sont alors rendues sur les lieux, d'après une source proche de l'enquête. Selon le procureur de la République de Paris, François Molins, l'assailant avait été fiché « S » depuis 2014 (pour « sûreté de l'État ») en raison de liens « avec la mouvance salafiste ». « En 2016 puis en 2017, il faisait l'objet d'un suivi effectif des services de renseignements, suivi qui n'avait permis



Radouane Lakdim. PHOTO AFP

de mettre en évidence aucun signe précurseur pouvant laisser présager un passage à l'acte terroriste », a-t-il indiqué lors d'une conférence de presse au Tribunal de grande instance de Carcassonne.

Il a fait valoir qu'aucun élément ne pouvait à ce stade laisser penser que le suspect avait eu l'intention de se rendre en Syrie. « Il était connu pour des faits de petite délinquance et nous l'avions suivi et nous pensions qu'il n'y avait pas de radicalisation », a affirmé le ministre de l'Intérieur Gérard

Collomb, avant d'ajouter qu'il avait agi « seul ». Radouane Lakdim, décédé après l'assaut des forces d'élite dans le magasin Super U, avait jusqu'alors eu affaire à la justice pour des faits de droit commun uniquement. Il avait été condamné une première fois à Carcassonne le 29 mai 2011 à une peine d'un mois d'emprisonnement avec sursis pour port d'arme prohibée. Il avait été à nouveau condamné le 6 mars 2015 à un mois de prison pour usage de stupéfiants et refus d'obtempérer. Il avait exécuté cette peine en août 2016 à la maison d'arrêt de Carcassonne, a détaillé le procureur de la République de Paris.

Perquisition

Des hommes du Raid sont descendus dans la cité Ozanam, hier en fin d'après-midi, pour procéder à une perquisition. De nombreux camions banalisés noirs, ainsi que nombre de policiers du Raid et de la BRI (brigade de recherche et d'intervention), encagoulés, fortement armés et portant des gilets pare-balles, avaient investi la petite cité populaire, située à quelques centaines de mètres de la Cité de Carcassonne. « On est en état de siège », a notamment déclaré une habitante au téléphone à l'un de ses proches. Ozanam est un quartier réputé sensible de Carcassonne habité par quelques centaines d'habitants.

L'héroïque Arnaud Beltrame

Il s'est livré au ravisseur en échange de la libération d'otages. Hier soir, il luttait contre la mort après avoir été blessé par balles

Le lieutenant-colonel de gendarmerie Arnaud Beltrame, 45 ans, « a sauvé des vies et fait honneur à son arme et notre pays », a salué le président Emmanuel Macron, en rendant un hommage appuyé au « courage » de ce gendarme. Ce dernier luttait, hier soir, contre la mort. « Au péril de sa vie », il « a fait le choix de prendre la place des otages retenus à l'intérieur du supermarché », a expliqué hier soir le procureur de la République de Paris, François Molins. Le gendarme « avait laissé son téléphone ouvert sur la table [...] et c'est lorsque nous avons entendu les coups de feu que le GIGN est intervenu », et a abattu l'auteur de l'attaque, avait auparavant détaillé à la presse le ministre de l'Intérieur, Gérard Collomb.

« Reconnaissance de la Nation »
Il a été blessé par balle à deux reprises et a reçu plusieurs coups de couteau par l'assailant, a expliqué une



Arnaud Beltrame a fait preuve d'héroïsme hier, pendant la prise d'otages de Trèbes. ARCHIVES POUR L'INDÉPENDANT »

source proche de l'enquête. « Un acte d'héroïsme comme en sont coutumiers les gendarmes, les policiers qui s'engagent au service de la Nation », a conclu le ministre. Quelques instants plus tard, en sortant de l'hôpital où se trouve le gendarme, il a ajouté que son acte « mérite la reconnaissance de la Nation ».

Nommé officier adjoint au commandement du groupement de gendarmerie de l'Aude en 2017, Arnaud Beltrame a été commandant de la compagnie d'Avranches (Manche) jusqu'en 2014, avant de devenir

conseiller auprès du secrétaire général du ministère de l'Écologie. Il a accédé au rang de lieutenant-colonel en 2016. L'officier, marié sans enfant, est décoré de l'ordre national du Mérite. Fait prémonitoire, en décembre 2017, il avait participé à un exercice simulant une tuerie de masse dans un supermarché de la région, selon le quotidien régional « La Dépêche du Midi ». Les forces de l'ordre procèdent régulièrement à ce type d'entraînement pour améliorer leur mode d'intervention en cas d'attentat.

« Réfugié dans la chambre froide »

C'est en charentaises qu'André Bivent a finalement réussi à fausser compagnie à celui qui a failli être son bourreau. « J'avais quasiment terminé mes courses et je me dirigeais vers les caisses du supermarché quand j'ai entendu une première détonation, raconte ce retraité de 76 ans. À la troisième, j'ai compris que ce n'était pas des pétards », explique-t-il d'une voix encore chevrotante. « Je me suis plaqué à terre avant de courir me réfugier dans la chambre froide de la boucherie. Je m'y suis gelé une demi-heure avec une douzaine d'autres clients. Après avoir bloqué l'accès au magasin, on s'est décidé à forcer la porte anti-panique pour tenter de foutre le camp à l'extérieur. C'est là que nous sommes tombés sur les gendarmes qui étaient en train de découper un grillage. » Habitué du supermarché, André Bivent connaissait l'une des deux victimes abattues. « L'un des bouchers je crois... Franchement, je ne suis plus tout jeune, mais j'espère ne pas revivre ça une seconde fois. » S.C.



André Bivent, 76 ans, était dans le supermarché. PHOTOS C.C.

« Daesh est très affaibli, mais n'a pas disparu »

ANALYSE Le chercheur François-Bernard Huyghe rappelle que si l'État islamique s'est effondré au Proche-Orient, il conserve des combattants, des réseaux et une capacité de nuire

PROPOS RECUEILLIS
PAR JULIEN ROUSSET
j.rousset@sudouest.fr

Directeur de recherche à l'Institut des relations internationales et stratégiques (Iris), François-Bernard Huyghe est spécialiste de communication et de cyberstratégie. Il a publié « Fake news, la grande peur » et « Daesh : l'arme de la communication dévoilée » aux éditions VA Press.

« Sud Ouest » Quels sont vos premiers éléments de réflexion après les attaques dans l'Aude ?

François-Bernard Huyghe Je ne suis pas vraiment surpris. Ces derniers mois ont été marqués par la quasi-disparition territoriale, en Irak et en Syrie, des structures de l'État islamique. Mais ce serait une erreur de penser que ce démantèlement met mécaniquement fin aux attentats. Il y a deux éléments à prendre en compte. D'une part, s'il n'y a plus d'État, plus d'assise territoriale, il reste des milliers d'anciens combattants disséminés ici ou là, des hommes, des réseaux, des filiales, au Moyen-Orient et ailleurs. D'autre part, il y a, dans les représentations mentales des djihadistes, après cette déroute, un ressentiment. La propagande de Daesh a recommandé de multiplier les attaques pour « venger » l'effondrement de leur pseudo-État en Syrie.

L'auteur des attaques se revendique de Daesh, mais peut-on apporter du crédit à ces revendications ? N'est-ce pas donner une dimension « politique » à un acte qui relève de la folie ? L'enquête montrera quel était son degré d'implication dans le djihadisme.



François-Bernard Huyghe. CRF

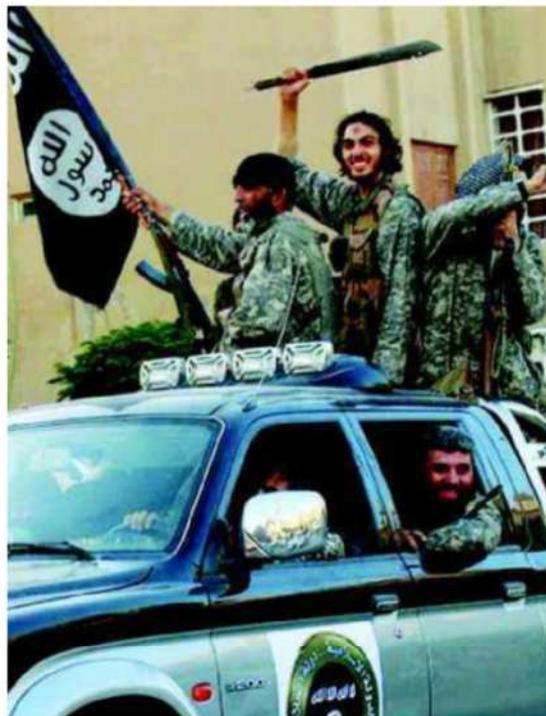
J'ai du mal, toutefois, à adhérer à la thèse de l'individu complètement déséquilibré qui, d'un coup de folie, va tuer des gens et, à la dernière minute, se réclamer de Daesh.

Que reste-t-il de Daesh au Moyen-Orient ?

Daesh ne tient plus aucune ville significative. Cette organisation a perdu Raqqa, Mossoul et l'essentiel de son emprise territoriale, qui était récente puisqu'elle datait de 2014. En revanche, des groupes armés restent engagés dans une sorte de guérilla. Daesh conserve une capacité de nuire et vient, par exemple, de revendiquer l'attentat commis cette semaine à Kaboul en Afghanistan, qui a tué 26 personnes.

Daesh a revendiqué les attaques dans un communiqué de son organe de propagande, l'« agence de presse » Amaq. Quels sont, aujourd'hui, ses moyens de communication ?

Cette « agence de presse » émet des communiqués, mais il n'est pas certain qu'il y ait beaucoup de monde derrière. La seule certitude est qu'il y a quelqu'un dans le monde qui a accès à ce site Internet et qui envoie ces



« Parallèlement à ses défaites en Syrie et en Irak, Daesh a perdu beaucoup de terrain sur le front numérique. » ILLUSTRATION AFP

communiqués. Parallèlement à ses défaites en Syrie et en Irak, Daesh a perdu beaucoup de terrain sur le front numérique. En 2014 et 2015, c'était non seulement une machine à tuer, mais aussi un appareil à communiquer. À l'époque, l'organisation produisait de nombreux contenus et s'exprimait via des revues très élaborées

ou sur les réseaux sociaux classiques (Facebook, Twitter, YouTube...). On se souvient que Daesh utilisait, notamment, la vidéo. Tout cela a énormément changé. Les réseaux sociaux et les moteurs de recherche ont fait le ménage. Daesh ou les sites qui lui sont proches sont devenus, sur la Toile, quasi invisibles.

Macron : « La force et la résistance de notre peuple »



Après avoir dévoilé le dernier bilan de l'attaque, Emmanuel Macron a salué, hier, le « courage » de l'officier supérieur de la gendarmerie, qui s'est porté volontaire pour se substituer aux autres otages et qui a été très grièvement blessé (lire par ailleurs). Il a ensuite loué l'engagement, le professionnalisme mais aussi [le] courage des forces de l'ordre qui « sont intervenues avec une rapidité remarquable à la fois pour contenir l'individu qui s'était retranché avec des otages, pour localiser l'une de ses victimes encore vivante qu'il avait laissée dans les alentours, et pour donner l'assaut mené par le GIGN dès qu'il est apparu qu'il n'y avait pas d'autre solution. »

Il a souhaité que l'enquête apporte « des réponses à un certain nombre de questions importantes : quand et comment s'est-il radicalisé ? Où s'est-il procuré cette arme ? » « Tous les moyens nécessaires à l'obtention de ces réponses seront mobilisés », a-t-il assuré. « J'invite chacune et chacun à être conscient de la gravité de la menace terroriste, mais à être également conscient de la force et de la résistance que notre peuple a démontrées chaque fois qu'il a été attaqué. »

ILS ONT DIT

« J'adresse ma solidarité aux familles des victimes de cet acte terroriste qui endeuille à nouveau la France »
François Hollande

« Mes pensées vont aux victimes de la barbarie islamiste. Hommage à nos forces de l'ordre qui ont encore démontré leur courage »
Laurent Wauquiez

« Macron réagit à un attentat islamiste commis par un étranger, aux côtés de celle [Angela Merkel] qui a ouvert l'Europe à une vague migratoire sans précédent. Désastreux aveuglement »
Marine Le Pen

Trois ans d'attaques meurtrières

2015 7-9 janvier. Les frères Chérif et Saïd Kouachi tuent 12 personnes le 7 janvier au siège de l'hebdomadaire satirique « Charlie Hebdo », à Paris. Après deux jours de cavale, les deux tueurs seront abattus par les forces de l'ordre. Le 8 janvier, Amedy Coulibaly tue une policière à Montrouge, au sud de Paris. Le 9 janvier, il prend en otage les clients et employés du supermarché Hyper Cacher et tue quatre d'entre eux, tous juifs. Il est abattu dans l'assaut donné par la police. Les frères Kouachi s'étaient réclamés d'al-Qaïda dans la péninsule arabique (Aqpa), et Amedy Coulibaly de Daesh. **19 avril.** Sid Ahmed Ghlam, étudiant algérien en informatique, est arrêté à Paris, soupçonné d'avoir tué une femme et préparé un attentat imminent contre une église de Villejuif, dans la banlieue sud de Paris. En possession d'armes de guerre, il était connu des services de renseignement comme islamiste radical. Il a

admis avoir projeté d'autres actions.

26 juin. Yassin Salhi tue et décapite son patron Hervé Cornara à Chassieu (Rhône) puis, brandissant des drapeaux islamistes, tente de faire exploser l'usine Air Products de Saint-Quentin-Fallavier (Isère), en précipitant son fourgon contre des bouteilles de gaz, avant d'être arrêté.

13 novembre. La France est frappée par les pires attaques terroristes de son histoire. Neuf tueurs font 130 morts et plus de 350 blessés à Paris, dans la salle de concert du Bataclan (90 morts), aux terrasses de plusieurs bars et restaurants (39 morts) et près du Stade de France (un mort). Daesh revendique les attaques.

2016 13 juin. Un policier de Magnanville, non loin de Paris, et sa compagne sont assassinés chez eux par un djihadiste de 25 ans, Larossi Abballa, qui avait revendiqué son action sur Twitter et Facebook au nom de Daesh, est

tué par le Raid, une unité d'élite de la police.

14 juillet. Un Tunisien de 31 ans, Mohamed Lahouaiej-Bouhlel, au volant d'un camion, fonce dans la foule quelques instants après le feu d'artifice du 14 juillet à Nice, tuant 86 personnes et blessant plus de 400 personnes. Il est tué par la police. L'attaque est revendiquée par Daesh.

26 juillet. Le père Jacques Hamel, prêtre de Saint-Étienne-du-Rouvray (nord-ouest), est égorgé dans son église par deux djihadistes, Abdel Malik Petitjean et Adel Kermiche, qui sont abattus par la police. L'assassinat est revendiqué par Daesh.

2017 20 avril. À Paris, un policier, Xavier Jugé, est tué par balle et deux autres sont blessés sur les Champs-Élysées par un repris de justice français de 39 ans, Karim Cheurfi, qui est aussitôt abattu. L'attentat est, lui aussi, revendiqué peu après par Daesh.



Le 13 novembre, la France est frappée par les pires attaques terroristes de son histoire. AFP

1^{er} octobre. Un Tunisien de 29 ans, Ahmed Hanachi, attaque et tue deux jeunes femmes sur le parvis de la gare Saint-Charles, à Marseille, en criant « Allah Akbar », avant d'être abattu par des militaires de Sentinelle. Et encore, Daesh revendique l'attaque.

Gourinchas mis en bouteille

Michel Gourinchas entretient toujours le suspense sur la candidature à sa succession à la mairie de Cognac. Mais en privé, l'homme fait cette boutade. « On pourrait dire que le premier mandat, c'était un VS. Le second, c'est un VSOP. Alors s'il y en avait un troisième, ce serait de l'XO. » Cette comparaison servira-t-elle de slogan pour 2020 ? En tout cas, on ignore s'il apposera la mention « vieilli en fûts de chêne ».

50 nuances...

Le même Michel Gourinchas a décidé le sens de la formule. Il était hier à France 3 pour enregistrer l'émission « Dimanche en politique » (qui passera demain), sur le thème du Parti socialiste, auquel il n'est plus adhérent depuis deux ans. « Je me laisse le temps de regarder comment les choses vont se passer, et je reviendrai au PS lorsqu'il sera devenu socialiste. » Le maire de Cognac a également parlé des « 50 nuances de rose » pour évoquer la multiplication des courants.

Chaises musicales

La scène « Tonic Day » à la place de l'espace de restauration. L'« Expérience Cognac » qui déloge les loges des partenaires « premium », lesquels se décalent vers le Jardin public. Et le « Jardin des partenaires » qui s'implante à la place de la scène « Expérience Cognac ». Pour sa 25^e édition, Cognac Blues passions joue aux chaises musicales dans le Jardin public, pour traiter les festivaliers comme des « VIP ». Les « VIP » invités chez les partenaires n'en seront pas moins choyés, n'en doutons pas.

Secteur multicollège, le statu quo

CHARENTE Les syndicats sont toujours opposés au projet du Département

« Une obstination et une précipitation suspecte. » Les syndicats enseignants qui participaient hier matin à un nouveau CDEN (Comité départemental de l'Éducation nationale) se sont à nouveau opposés au projet de créations de deux zones multicollèges autour d'établissements en Rep +, soutenu par le Département. Ce dernier, qui en a fait état pour la première fois le

12 mars, souhaite assouplir la carte scolaire et laisser la possibilité aux parents de choisir le collège de leur choix, quel que soit le secteur. Soumis au vote, le projet a récolté neuf voix contre et quatre pour (celles des élus du Département). FO n'a pas participé au vote « qui répond à une commande de l'administration de l'Éducation nationale ».

Le Département, qui ne veut pas y renoncer, soumettra son projet au vote en assemblée plénière le 4 avril. Pour tous les syndicats, favorables à la mixité sociale, ce projet risque, a contrario, de vider encore plus les deux établissements en zone prioritaire (Rep +) que sont les collèges Michelle-Pallet à Angoulême et Romain-Rolland à Soyaux.

La Cité de la BD veut « redresser la barre »

ANGOULÊME Hier, six licenciements ont été actés en conseil d'administration et « la restructuration nécessaire » a été détaillée

HÉLÈNE RIETSCH
h.rietsch@sudouest.fr

« **D**écision douloureuse » prise pour la « survie de l'établissement ». Le conseil d'administration de la Cité internationale de la BD, qui regroupe musée, librairie, cinéma d'art et d'essai et maison des auteurs, a acté, hier, six licenciements (procédure déjà engagée) sur 51 équivalents temps plein. Ils concernent la totalité du service communication (quatre emplois), le poste de directeur adjoint et celui d'administrateur système.

« Une restructuration nécessaire » eu égard aux difficultés financières de l'établissement, selon son directeur, Pierre Lungheretti. Malgré une fréquentation en hausse l'été dernier, la Cité a enregistré un déficit de 89 000 euros en 2017. « Un déficit que l'on a réduit grâce à des économies sur les charges fixes. Malheureusement, les charges sur les salaires ont augmenté, en dix ans, de plus de 240 000 euros. C'est lié à la hausse des points d'indices des cotisations patronales et au déroulement normal des carrières », précise le directeur. « Un effet ciseau quand, en même temps, les subventions publiques n'augmentent pas », ajoute Pierre Lungheretti. Sur les 5,4 millions d'euros de budget, 2,8 millions d'euros sont abondés par les subventions statutaires des partenaires (1) et un volant de subventions dédiées à certaines opérations.

Autre coup dur : la disparition de 13 contrats aidés fléchés en partie sur



La Région a débloqué 300 000 euros pour le projet de rénovation de la Cité et confirmé la hausse de sa subvention. DR

le ménage (9 000 mètres carrés de bâtiment à entretenir). « C'est un surcoût pour l'établissement, qui peut se monter entre 100 et 200 000 euros. Parmi les pistes envisagées, en dehors du recours à l'externalisation, on espère pouvoir obtenir des Parcours emploi compétences (Pec) qui ont supplanté les contrats aidés », précise Samuel Cazenave, président du conseil d'administration.

« **Quelques bonnes nouvelles** » La Cité prévoit aussi d'externaliser ses fonctions supports (communication, gestion, informatique). Elle ne touchera pas, en revanche, à « l'expertise métier liée au secteur ». « L'objectif de l'établissement n'est pas de renoncer à son ambition culturelle et d'ouverture. Le recrutement de Anne-Hélène Hoog, conservatrice du musée, en témoigne », souligne Pierre Lungheretti. Quelques « bonnes nouvelles finan-

cières » ont été confirmées hier, détaille Samuel Cazenave. À savoir « le rebasage de la subvention de la Région à près de 400 000 euros (plus 100 000 euros) » auquel s'ajoutent un soutien de 300 000 euros annuels sur trois ans pour participer à la rénovation des bâtiments de la Cité ainsi que 32 000 euros de l'État et 50 000 euros de l'Agglomération fléchés sur certaines actions (Rencontres internationales de la BD).

Par ailleurs, « pour redresser la barre », la Cité parie aussi sur le mécénat (déjà engagé en 2017) et le développement des recettes propres via des expositions attractives (comme l'exposition Goscinny et le cinéma attendue en juin à la Cité).

(1) 1,1 million d'euros du Département, 751 000 euros de l'État, 694 000 euros de la Ville d'Angoulême et 283 000 euros de la Région.

L'abbaye de Châtres ne menace plus ruine mais...

SAINT-BRICE

Ce soir, le propriétaire de l'édifice présente les enjeux de la deuxième phase de restauration

OLIVIER SARAZIN
o.sarazin@sudouest.fr

Les amoureux du patrimoine ont rendez-vous ce soir chez Catherine et Andrew Smith, au 1, chemin d'Uffaut à Saint-Brice, où Sabine et Guillaume de Jarnac de Garde-Épée offrent un cocktail. Ne vous méprenez pas : le rendez-vous, à 18 h 30, n'a rien de mondain. Que les pique-assiette rebroussent chemin. On attend ici des âmes charitables prêtes à donner quelques sous pour la sauvegarde d'un vaisseau de pierre perdu dans la campagne, une nef échouée au milieu des vignes, un navire ivre dans les bois : l'abbaye de Châtres.

Longtemps, ce trésor de l'art roman en Saintonge a menacé ruine. Ce n'est plus le cas. Des premiers travaux de restauration, l'an passé, l'ont

« Il faut prévenir une possible dégradation »

menaçante. Début avril, une deuxième phase de restauration va commencer. Le chantier, d'une durée de trois mois, va coûter 120 000 euros», dit le propriétaire.

Ce soir, à Saint-Brice, chez M. et M^{me} Smith, Guillaume de Jarnac va présenter les enjeux du chantier et expliquer comment et pourquoi les dons – en partie déductibles des impôts – sont les bienvenus. Il sera accompagné de son maître d'œuvre, Denis Dodeman, architectes des Monuments historiques. Lequel détaillera les objectifs de la deuxième tranche : consolider la maçonnerie du transept sud (fragilisée par la disparition du cloître et soumise à des pous-

préservé des outrages du temps et ont embelli sa façade (lire ci-contre). « Il faut néanmoins prévenir une dégradation jugée



Objectif des travaux qui débuteront en avril : consolider le transept sud, reconstruire l'absidiole, ouvrir l'ancienne porte des moines et reprendre une partie de la couverture. PHOTO GUILLAUME DE JARNAC



Guillaume de Jarnac. PHOTO P.M.

sées), reconstruire l'absidiole (cette chapelle secondaire, toujours sur le flanc sud, dont le mur s'écroule), ouvrir l'ancienne porte dite des moines et reprendre une partie de la couverture. On va aussi éradiquer les mousses et les ronces, le lichen et le lierre qui rongent les parois.

Le plan de financement n'est pas bouclé. Pour l'heure, l'État apporte 40 % (soit environ 48 000 €). Le Département de la Charente accorde une subvention de 17 580 € et le propriétaire ajoute 5 000 €. Il reste environ 55 000 € à trouver. Les dons des particuliers et mécènes seront collectés par la Fondation du patrimoine. « Fondation qui délivre des reçus fiscaux et ça, c'est capital ! », dit encore Guillaume de Jarnac.

Le récit d'une lente résurrection

Brûlée et dévastée lors des guerres de religion, vendue comme bien national à la Révolution puis transformée en atelier de faïence au XIX^e siècle, l'abbaye de Châtres a connu bien des vicissitudes... Lentement, elle revient à la vie. Construit au XI^e, l'édifice (toujours consacré) fut classé Monument historique en 1948. Il est propriété de la famille Jarnac de Garde-Épée, qui ferraille dur pour lui redonner son éclat, sa superbe. La première tranche de travaux de restauration s'est terminée au printemps 2017.

Pas moins de 60 000 euros ont dû être réunis pour que la façade soit débarrassée des mousses et lichens qui la rongeaient ; que les pierres chancelantes soient rejointées ou remplacées ; et qu'un portail neuf en chêne massif (s'inspirant de celui de la cathédrale de Poitiers) protège l'entrée. L'État (via la Direction régionale des affaires culturelles) avait apporté 30 000 euros ; le Département de la Charente, 8 800 euros. Enfin, la Fondation du patrimoine avait réuni 45 souscripteurs privés, trouvé deux mécènes (la tonnellerie Radoux et les cognacs Meukow) et signé un chèque de près de 20 000 euros.



Une vue de la façade restaurée au printemps 2017. PHOTO ANNE LACAUD / ARCHIVES SO

Les clubs découvrent le centre aquatique

SPORT Les associations qui utiliseront couramment l'X'eau ont visité les lieux jeudi. L'Agglo va cadrer le fonctionnement via des conventions

PHILIPPE MÉNARD

Is sont sept. Les clubs qui utilisaient la piscine municipale de Cognac vont rebondir dans une structure d'une toute autre envergure, le centre aquatique l'X'eau. Parmi ces associations « résidentes », il y a bien sûr les Dauphins cognaçais (natation), le club de plongée l'Acers, ainsi que son homologue rattaché à la base aérienne, le Team Charentes Triathlon, les Tritons (triathlon et sports de plein air). Mais aussi le club de canoë-kayak, qui viendra s'entraîner à se relever quand le bateau bascule. Et la Gym Volontaire de Cognac, qui avait un créneau spécifique à la piscine.

Jeudi, les dirigeants ont découvert l'intérieur du « monstre » aquatique, deux semaines avant son inauguration. « C'est un très bel outil ! Cela va nous apporter beaucoup de choses. Tout le monde avait l'air très satisfait », commente Nathalie Cazenave, présidente des Dauphins cognaçais. Aucun accroc dans le tour des créneaux horaires qui a été confirmé, club par club. « On fera le bilan dans quelques mois. On verra si des ajustements sont nécessaires », indique Gérard Faurie, vice-président de Grand-Cognac en charge des sports.

Pas de gradins mais des chaises

Pour l'Agglo, l'X'eau a « trois vocations principales : l'aspect scolaire, les associations et le grand public, qu'il ne faut pas négliger. On est quand même attendu sur le coût de



Du matériel tout neuf attend les clubs, y compris des bateaux pour les entraînements du club de canoë-kayak. PHOTO P.H.M.

fonctionnement. » Pour mener ces trois volets de front, Grand-Cognac veut s'appuyer sur des règles strictes de fonctionnement. Une convention sera signée avec chaque club. Tous disposeront de matériel tout neuf, dédié à l'X'eau, pour éviter l'utilisation d'objets venant de l'extérieur. Question d'hygiène.

L'avènement de l'X'eau bouscule la donne. Les Dauphins cognaçais ont dû renoncer à l'activité « aquagym », reprise en direct par le centre aquatique (notre édition de lundi). En contrepartie, l'Agglo leur laisse assurer les cours de perfectionnement. La subvention devrait être la seule à la hausse lors du vote du budget, jeudi prochain, passant de 8 000 à 25 000 euros.

Les Dauphins cognaçais s'interro-

geaient aussi sur la possibilité de laisser le public accéder au bord du bassin lors des compétitions. Il n'y aura pas de gradins, répond Gérard Faurie, mais l'ajout de chaises est une solution envisageable. Quid de la vente de gâteaux lors de ces événements ? La question n'a pas encore été évoquée, dit Gérard Faurie, qui eut préféré être saisi directement par le club.

« Nous attendions l'ouverture du centre aquatique pour poser des questions », glisse Nathalie Cazenave. La première compétition se tiendra à l'X'eau le 29 avril. Il y en aurait trois ou quatre par an pour les Dauphins, deux ou trois pour la plongée. « Pas plus, on a un taux de remplissage à assurer », note Gérard Faurie.

Les syndicats alertent sur une fermeture de classe au collège Félix-Gaillard

ÉDUCATION Hier, les syndicats du collège Félix-Gaillard ont rencontré l'inspectrice d'académie pour s'opposer à la fermeture d'une classe de cinquième à la rentrée 2018. « L'annonce a été faite en février mais rejetée deux fois par le conseil d'administration. Nous avons donc décidé de lui demander un rendez-vous pour faire valoir notre position », résumant les représentants de Force ouvrière et d'Union Sud Éducation / SGEN CFDT non syndiqués. Mais leur opposition n'a « pas été entendue » selon eux. Déjà, l'an dernier, une des quatre classes de 6^e avait été fermée. La rentrée 2018 suivrait donc le même mouvement, avec 93 élèves répartis entre trois classes de 5^e au lieu de quatre, et « des classes surchargées », dénoncent les syndicats, en même temps que l'association des parents d'élèves. Une pétition circule depuis la semaine dernière. Elle a déjà recueilli 160 signatures.